

VIOLENCES CONJUGALES

APPELEZ LE 3919 : anonyme, gratuit et non-traçable

QU'EST CE QUE LA VIOLENCE AU SEIN DU COUPLE ?

LE CONFLIT CONJUGAL

Le conflit conjugal est un différend entre partenaires, dans un rapport d'**égalité**.

Les deux parties tentent de se convaincre mutuellement. De l'agressivité peut se manifester de part et d'autre.

La **communication** permet à chacun de donner son opinion, et chacun se sent libre de s'exprimer comme il le souhaite.



LA VIOLENCE CONJUGALE

Dans le cas de la violence conjugale, il s'agit d'un rapport de **domination** et de prise de pouvoir de l'auteur sur la victime.

La victime est sous EMPRISE.

Par ses paroles et son comportement, l'auteur entretient un **climat de tension et de peur**, contrôle et détruit progressivement sa/son partenaire.

LES DIFFÉRENTES FORMES DE VIOLENCE

Toutes ces violences sont punies par la loi

VIOLENCES SEXUELLES

Même quand je lui dis que je ne veux pas, mon/ma conjoint(e) me force à avoir des relations sexuelles.

VIOLENCES PHYSIQUES

Quand il/elle me reproche quelque chose, mon/ma partenaire me pousse, me frappe.
J'ai mal et j'ai peur.

VIOLENCES PSYCHOLOGIQUES

Il/elle me dit que je suis moche et bon(ne) à rien,
il/elle menace de me tuer et dit que
je ne suis rien sans lui/elle.

VIOLENCES VERBALES

Dès qu'il/elle n'est pas content(e),
mon/ma partenaire m'insulte.

VIOLENCES MATÉRIELLES

Quand il/elle s'énerve, il/elle jette tout dans la maison et déchire mes vêtements.

VIOLENCES ADMINISTRATIVES

Il/elle m'a pris mon passeport et ma carte d'identité, et refuse de me les rendre.

VIOLENCES ÉCONOMIQUES

Mon/ma partenaire m'interdit de travailler.
Il/elle dit que c'est mieux pour moi de rester à la maison, je n'ai pas d'accès au compte bancaire.

Les infractions commises par le conjoint, concubin, partenaire ou ex, avec ou sans cohabitation sont des circonstances aggravantes ; de même que les violences conjugales commises devant un mineur (*article 132-80 du code pénal ; article 13 loi n°2018-703 du 3 août 2018 renforçant la lutte contre les violences sexuelles et sexistes*).

VIOLENCES CONJUGALES

APPElez le 3919 : anonyme, gratuit et non-traçable

L'EMPRISE PSYCHOLOGIQUE

Processus de manipulation (psychologique, physique, financière, sexuelle, etc.) qu'un individu va mettre en oeuvre pour prendre le pouvoir sur une autre personne.

L'auteur passe par 4 étapes successives pour créer l'emprise.



PAROLES DE LA VICTIME

- Je suis seule et sans contact avec ma famille, mes amis.
- Il m'appelle constamment pour savoir où je suis

- Je suis nulle
- J'ai honte
- Je ne veux rien
- Il m'insulte et me rabaisse quotidiennement

- Personne ne me croira
- Il est toujours prévenant à l'extérieur, prêt à rendre service, très apprécié
- Je ne peux jamais faire mes propres choix (travail, achat, sortie...)

- Il me dit :
- Si j'ai fait ça, c'est parce que tu m'as poussé à bout
 - Tu m'as provoqué
 - De quoi tu parles, je n'ai rien fait, c'est rien de grave

STRATÉGIES DE L'AUTEUR DE VIOLENCES

ISOLE
SURVEILLE
CONTÔLE

DÉVALORISE
HUMILIE
RABAISSE
DÉSTRUCTURE

MANIPULE
INSÉCURISE
TERRORISE
TOUT-PUISSANT

CULPABILISE
SE DÉRESPONSABILISE
SE VICTIMISE
MINIMISE

VIOLENCES CONJUGALES

APPELEZ LE 3919 : anonyme, gratuit et non-traçable

ROMPRE

LE CYCLE DE LA VIOLENCE CONJUGALE




VOUS N'ÊTES PAS RESPONSABLE !

VIOLENCES CONJUGALES

APPELEZ LE 3919 : anonyme, gratuit et non-traçable

CONSÉQUENCES DES VIOLENCES CONJUGALES SUR LA VICTIME

Les violences dont vous êtes ou avez été victime ont de graves conséquences sur votre santé physique et psychique ainsi que sur celle de vos enfants.



VIOLENCES CONJUGALES

APPELEZ LE 3919 : anonyme, gratuit et non-traçable

CONSÉQUENCES DES VIOLENCES CONJUGALES SUR LES ENFANTS

À tout âge, témoins visuels, auditifs de scènes de violences conjugales ou victimes directes, les enfants sont en DANGER.



ALLO ENFANCE EN DANGER : APPELEZ LE 119

VIOLENCES CONJUGALES

APPELEZ LE 3919 : anonyme, gratuit et non-traçable



NUMÉROS UTILES AU PAYS BASQUE

En cas d'urgence,
composez le **17**

3919

du lundi au samedi

Uvie

📞 05 33 78 81 37

Unité de Victimologie

Centre Hospitalier de la Côte

Basque, Bayonne

*Prise en charge
pluridisciplinaire de victimes
de violences.*

Alertez par sms au **114**

ou utilisez la plateforme

arretonslesviolences.gouv.fr

ACJPB

📞 05 59 59 45 93

Association Citoyenneté

Justice Pays Basque,

Bayonne et territoire.

*Aide aux victimes,
informations juridiques et
soutien psychologique.*

SIAO

📞 05 59 52 60 93

*Service Intégré d'accueil et
d'Orientation*

Demande d'hébergement
en journée et jours ouvrables
*Composez le **115** en urgence*

CIDFF 64

📞 06 37 95 78 22

*Centre d'Information sur les Droits
des Femmes et des Familles,
Bayonne et territoire.*

LAEVC

📞 05 59 46 40 86

*Lieu d'Accueil et d'Écoute de
jour des Victimes de Violences
Conjugales, Bayonne.*

Planning familial

📞 09 83 86 73 06

*Accueil et lieu de parole
anonyme et gratuit (sexualité,
relations amoureuses,
contraception, IVG...).*

VIE

📞 06 41 02 52 87

*Violences dans le couple.
Information. Écoute.
Centre social SAGARDIAN,
Saint-Jean-de-Luz.*

TÉMOIN DE HARCÈLEMENT DANS L'ESPACE PUBLIC



You can act!

1

Rapprochez-vous de la personne qui semble être en difficulté et proposez-lui votre aide

2

Utilisez la technique de la diversion

- **Auprès du harceleur :** lui demander l'heure, une direction...
- **Auprès de la victime :** lui demander l'heure, une direction ou faites comme si vous le/la connaissiez



3

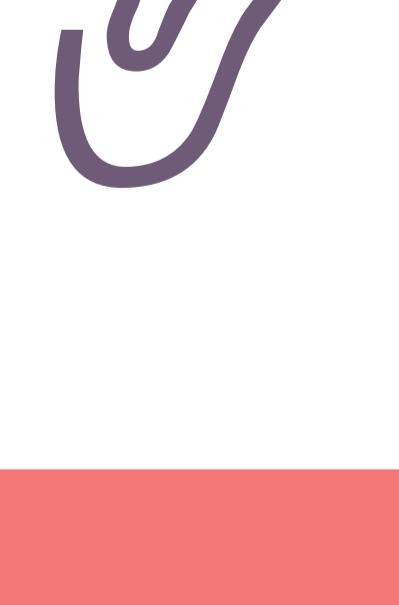


Impliquez d'autres personnes et demandez leur de vous aider

In case of emergency —



- appelez le **17** (services de secours) ou **112** (n° d'urgence européen)



- Envoyer un sms au **114**
Pour les personnes sourdes ou malentendantes et pour les personnes ayant du mal à s'exprimer

Proposez à la victime de la raccompagner chez elle ou au commissariat pour un dépôt de plainte



VICTIME DE HARCÈLEMENT DANS L'ESPACE PUBLIC

*Vous pouvez
dire NON !*

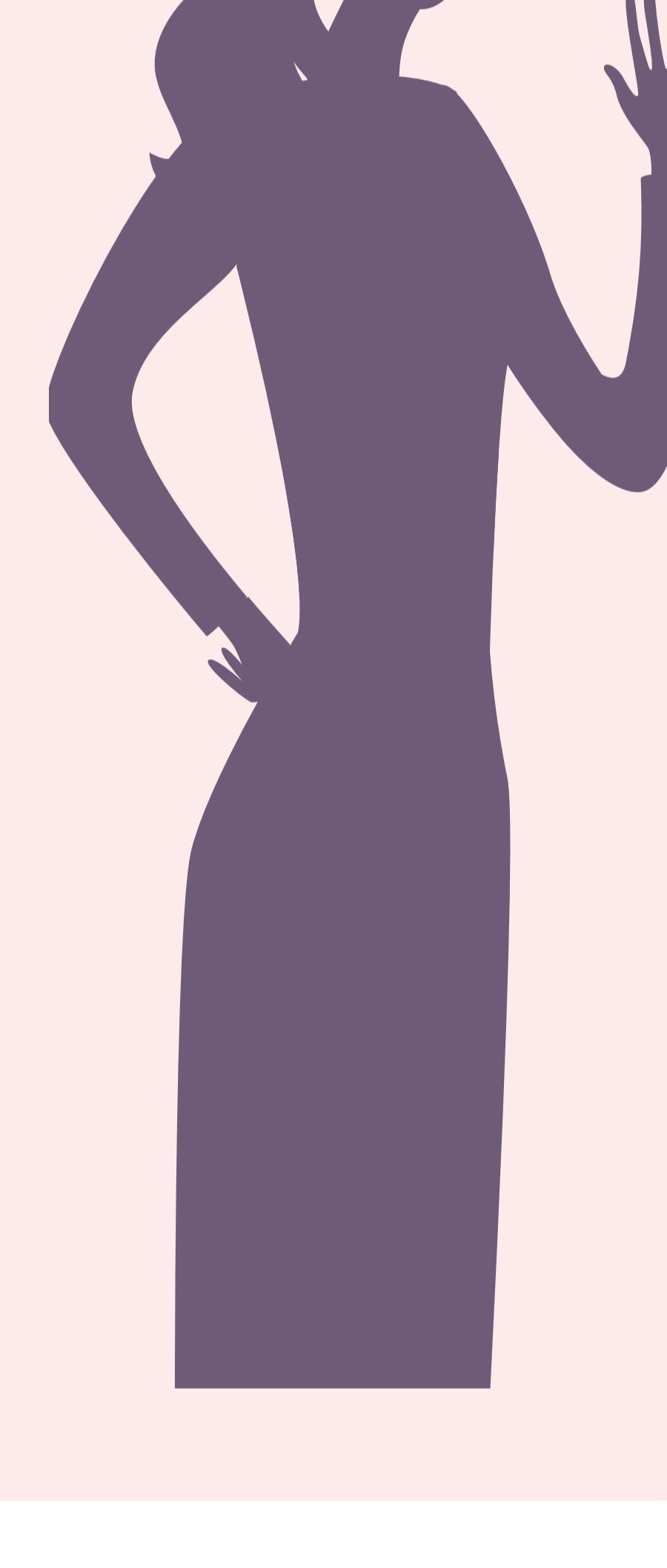
1



Ignorez la personne,
éloignez-vous ou réfugiez-vous
dans un endroit sûr, si vous ne
vous sentez pas en sécurité

2

- Signifiez votre refus
«Je vous ai dit non, arrêtez d'insister»



3

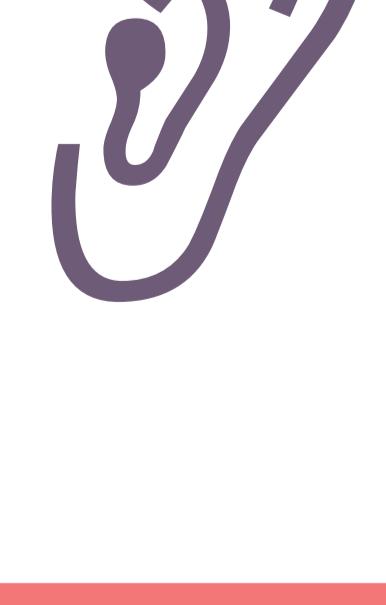
- Prévenez le harceleur que vous
alertez les secours
«Je ne vous donne pas mon numéro,
mais donnez-moi le vôtre. Regardez,
j'appelle la police, ça facilitera leur
travail»



Impliquez d'autres
personnes, les interpeller
directement et à voix
haute



- appelez le **17** (services de secours)
ou **112** (n° d'urgence européen)



- Envoyer un sms au **114**
Pour les personnes sourdes ou malentendantes
et pour les personnes ayant du mal à s'exprimer

Vous n'êtes pas responsable, rien ne justifie le harcèlement
N'hésitez pas à déposer plainte